



International
Legal Assistance
Consortium



Programme d'Amélioration de l'administration des tribunaux en Tunisie – Phase II Compétition de recueil d'articles 2024 : Accès à la justice

Dans le cadre du Programme "Amélioration de l'administration des tribunaux en Tunisie – Phase II », financé par le Bureau des affaires internationales de stupéfiants et de répression du Département d'État des États Unis (INL) et mis en œuvre par le National Center for State Courts (NCSC) en partenariat avec l'International Legal Assistance Consortium (ILAC), le NCSC ouvre une campagne de sensibilisation et participation à destination des jeunes, dans le cadre de son initiative « Justice pour tous ».

Activité :

En novembre 2023 et en février-mars 2024, NCSC a organisé, en collaboration avec les facultés de droit de Gabès, Jendouba, Sfax, Sousse, Tunis-Carthage et Tunis-Manar, une série d'ateliers concernant l'accès à la justice et la perception de la justice en Tunisie. Dans la continuité de ces ateliers, NCSC ouvre, à partir d'avril 2024, des opportunités de participation étudiante, dont une compétition de rédaction d'articles, destinée aux étudiants, en vue de la compilation et publication d'un recueil sur le thème de l'accès à la justice. Les étudiants seront encadrés par un laboratoire de recherche ou un encadrant sélectionné par la faculté, avec l'appui de NCSC.

Les articles seront lus et sélectionnés par une commission mixte composée d'un représentant de chaque faculté de droit, un représentant de NCSC et deux experts en matière d'accès à la justice. Les meilleurs articles seront compilés en un recueil qui sera lancé le 10 décembre 2024, journée internationale des droits de l'homme.

Les auteurs des trois (3) meilleurs articles recevront un prix (1^{er} prix, 2^{ème} prix et 3^{ème} prix).

Thèmes proposés :

- Les modes de règlement des litiges en Tunisie : les procédures judiciaires et les procédures de règlement alternatif des litiges (la médiation, la conciliation et l'arbitrage) (choisir un ou plusieurs modes de règlement des litiges et analyser les paramètres juridiques et pratiques à la lumière des besoins de justice des citoyens).
- Les acteurs de l'accès à la justice : les magistrats, les greffiers, les avocats, les auxiliaires de la justice (huissiers-notaires, huissiers de justice, experts) (choisir un ou plusieurs acteurs et analyser les paramètres juridiques et pratiques pour assurer une action efficace).
- Les obstacles à l'accès à la justice en Tunisie (choisir un ou plusieurs obstacles, analyser ses causes et effets juridiques et pratiques et proposer des solutions pour les dépasser).
- Le rôle de la société civile dans l'accès à la justice.
- La digitalisation, un pilier de l'accès à la justice ?
- Les attentes du justiciable et les réformes susceptibles d'améliorer la perception de la justice.

Paramètres à suivre :

- Semaine du 05 août 2024 :
 - Commission de sélection
- 02-30 septembre 2024 :
 - Correction des articles éligibles pour publication dans le recueil

Note : les auteurs des articles sélectionnés doivent être disponible la période des corrections pour effectuer les ajustements nécessaires.

A propos de NCSC :

NCSC est une organisation non-gouvernementale spécialisée dans l'assistance technique, la formation et les services de technologie visant à renforcer les systèmes judiciaires dans les 50 états des Etats-Unis d'Amérique et dans le monde. Etablie depuis plus de 50 ans à l'initiative des dirigeants des tribunaux américains pour promouvoir un Accès équitable à la justice, NCSC travaille en partenariat avec les bailleurs de fonds, les gouvernements et les organisations non-gouvernementales pour renforcer les institutions de la justice et promouvoir l'Etat de droit. NCSC est présent en Tunisie depuis 2016 pour la mise en œuvre de projets financés par le Département d'Etat américain et l'Ambassade des Etats-Unis en Tunisie, en collaboration avec le ministère de la Justice, les tribunaux judiciaires, le Pôle judiciaire économique et financier, l'Instance nationale de lutte contre la corruption, la Cour des comptes et autres acteurs de la justice et de la bonne gouvernance en Tunisie.

L'article doit être rédigé sérieusement, de manière publiable et en conformité avec la méthodologie juridique généralement adoptée tout en mentionnant les sources et références utilisées.

Les paramètres sont comme suit :

- Traiter de l'un des thèmes proposés
- Offrir une perspective nouvelle sur un aspect du thème en présentant les lacunes, obstacles et/ou défis du cadre juridique et de son application en pratique ainsi que les solutions qui pourraient être mises en œuvre
- Être rédigés sur 10 pages maximum, police de caractère 12 points, espacement 1,5 lignes.
- Être rédigés individuellement ou collectivement ; pour les articles rédigés collectivement, le nombre d'auteurs ne peut dépasser 4 personnes
- L'article peut être rédigé en Arabe ou en Français.

L'article doit inclure une page de couverture comprenant les informations suivantes :

- Intitulé
- Thème traité (selon la liste des thèmes proposés)
- Nom, université, email et numéro de téléphone du ou des auteurs
- Nom de l'encadrant.e.
- Un paragraphe de 10-15 lignes maximum résumant l'article

La page de couverture ne sera pas prise en compte dans la limite de pages de l'article.

Procédure de participation :

Les étudiants souhaitant participer à la compétition doivent remplir un formulaire qui sera communiqué par la faculté ou partagé par le point focal de la faculté au plus tard le 25 avril 2024.

Les participants sont appelés à envoyer au plus tard, le 28 juillet 2024, à 19h, heure de Tunis, leurs articles électroniquement à l'adresse de M. Sarhane Abdennadher, point focal de la faculté : Sarhane.abdennadher@fds.usf.tn en indiquant « Compétition Articles Accès à la Justice ». Les articles présélectionnés par le point focal seront communiqués à NCSC. Le lien est : <https://forms.gle/EEESC9V8ou2Q2Bhdw5>

Nombre d'articles et prix :

Pour chaque thème, trois (3) articles seront choisis pour être dans le recueil et les auteurs de ces articles (auteur individuel ou groupe d'auteurs) gagneront les prix suivants :

- 1^{er} prix pour le meilleur article : chèque cadeau de 1500dt
- 2^{ème} prix pour le deuxième meilleur article : chèque cadeau de 1000dt
- 3^{ème} prix pour le troisième meilleur article : chèque cadeau de 500dt

Calendrier :

- 15 – 25 avril 2024 :
 - Lancement de l'appel à candidature
- 26 avril 2024 :
 - Annonce des étudiants sélectionnés
- 27 avril – 28 juillet 2024 :
 - Phase de rédaction